

Actualités

Opinion

Articles de
fond

Conseils
Carrière

Multimédia

Magazine

Trouver un
emploi

[ACTUALITÉS](#)

Étudiants français : la hausse des frais de scolarité ne pénalise pas toutes les universités québécoises

par MARIE LAMBERT-CHAN | 23 septembre 2015

Laisser un commentaire

Partager

Les étudiants français aiment le Québec : le coût de la vie y est abordable et les frais de scolarité peu élevés. En effet, depuis 1978, ils payaient le même tarif que les Québécois, contrairement aux autres étudiants étrangers, mais ce traitement de faveur a pris fin en septembre. Tous les nouveaux étudiants – ce qui exclut ceux qui ont déjà entamé leur baccalauréat et les étudiants aux cycles supérieurs – ont vu leur facture tripler, passant de 2 300 \$ à 6 650 \$ par année, soit le même montant que les étudiants venus des autres provinces canadiennes. Le gouvernement du Québec espère ainsi faire un profit de 30 millions annuellement.

Cette décision provoque des remous à géométrie variable dans les

Les plus lus

1. Comment demander une lettre de recommandation
2. Les étudiants étrangers devront disposer d'une nouvelle autorisation pour se rendre au Canada
3. Un nouveau classement international des systèmes d'enseignement supérieur place le Canada au troisième rang
4. Subventions du CRSH : Conseils à l'intention des doctorants et des chercheurs postdoctoraux
5. Quels sont les salaires des professeurs dans les universités canadiennes?
6. Comment décrocher un poste au gouvernement fédéral?
7. Les agents des universités peuvent recommencer à fournir des conseils en immigration aux étudiants étrangers

Publicité

universités québécoises dont la majorité de la clientèle internationale est constituée de Français. L'Université du Québec à Rimouski et l'École de technologie supérieure (ÉTS) rapportent des baisses d'inscriptions. « Le nombre de nouveaux étudiants français a diminué de moitié : nous en avons 65 en 2014 et cette année, nous en avons 29 », indique Pierre Dumouchel, directeur général de l'ÉTS. Les étudiants français qui s'inscrivent à cette école de génie ont pour la plupart suivi une formation technique en France, ce qui, selon M. Dumouchel, laisse croire qu'ils sont issus de milieux modestes et auraient donc du mal à composer avec la hausse des frais de scolarité. « Nous réfléchissons à des moyens de les aider financièrement », dit-il.

Dans la majorité des établissements, les inscriptions sont stables. C'est le cas à l'Université du Québec à Montréal, à l'Université Laval, à l'Université McGill et à l'Université Concordia. À HEC Montréal, le nombre de nouveaux étudiants français a même légèrement augmenté. « Nos compétiteurs sont les grandes écoles de commerce en France, comme HEC Paris, précise Gilbert Babin, directeur du programme de baccalauréat en administration des affaires. Ces écoles ont récemment augmenté leurs frais de scolarité qui sont déjà plus élevés que les nôtres. Pour les étudiants français, HEC Montréal demeure donc une option abordable. »

Pour Claude Montmarquette, économiste et professeur au Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), il était temps que le Québec revoit son entente avec la France. « D'une part, il n'y a pas de réciprocité avec la France qui n'a pas de programme privilégié envers les étudiants québécois, signale-t-il. D'autre part, ce tarif préférentiel était un peu injuste à l'égard des étudiants canadiens, particulièrement les francophones des autres provinces. »

Montmarquette estime toutefois que les sommes additionnelles générées par l'augmentation des frais de scolarité auraient dû revenir aux établissements universitaires et non au gouvernement, comme c'est actuellement le cas, ce que réclame aussi HEC Montréal. « Avoir ce surplus nous permettrait d'investir pour améliorer la formation des étudiants », affirme M. Babin.

Si la hausse des frais est « globalement bonne », elle se révèle néfaste pour un établissement comme l'ÉTS, concède M. Montmarquette, d'autant plus que 90 pour cent de ses étudiants français intègrent le marché de l'emploi québécois par la suite. « Dans ce cas, il s'agit

Postes-vedettes

1. **Business Administration - Faculty Position (Marketing, Strategy or Human Resources Management)**
Booth University College
2. **Recteur ou Rectrice**
Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
3. **Directeur - Service de l'activité physique et sportive**
Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
4. **Plusieurs postes de professeur/plusieurs disciplines**
Université du Québec à Montréal (UQAM)
5. **Psychology - Tenure-Track Position**
Booth University College

**Affaires universitaires :
un choix intelligent**

**Trouver un emploi »
Conseils Carrière »**



**DERNIER
NUMÉRO**

**Abonnement
GRATUIT**

pratiquement d'une politique d'immigration, déclare-t-il. Pourquoi alors ne pas créer des bourses financées par le ministère de l'Immigration pour aider ces étudiants? »

Ultimement, l'économiste croit que Québec devrait déréglementer les frais de scolarité des étudiants étrangers et ainsi laisser les universités moduler les frais en fonction des programmes et des clientèles. C'est l'une des conclusions d'un rapport qu'il signait en 2009 sur les répercussions économiques de la présence des étudiants étrangers au Québec et les politiques publiques en matière de frais de scolarité. Le document rappelait entre autres que, selon des sondages antérieurs, le coût des études n'est pas un facteur prépondérant pour les étudiants étrangers. « Une université comme l'ÉTS pourrait alors décider de ne pas toucher à la facture de ses étudiants étrangers, tandis qu'un autre établissement pourrait exiger davantage des étudiants inscrits en médecine », explique-t-il.

Partager

COMMENTAIRES

Laisser un commentaire

Affaires universitaires modère tous les commentaires reçus en fonction des lignes directrices. Les commentaires approuvés sont généralement affichés un jour ouvrable après leur réception. Certains commentaires particulièrement intéressants pourraient aussi être publiés dans la version papier du magazine, ou ailleurs.

0 commentaires

« L'article précédent

[Home](#) [À propos de nous](#) [Annoncez avec nous](#) [Politique du droit d'auteur et de réimpression](#) [Nous joindre](#)

© 2015 Universités Canada